

Les soins en Hôpital de jour en Soins, Médicaux et Réadaptation

Le service propose un accueil personnalisé par l'hotesse du Pôle, au 3ème étage du Centre Hospitalier de Calais. Le patient a accès à une salle de repos, un vestiaire et plusieurs salles de rééducation. Il bénéficie d'une séance individuelle ou collective conformément à son projet thérapeutique.

Le service est ouvert de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi, la prise en charge journalière est fixée selon le programme. Le médecin établit des soins personnalisés.

Le transport par un proche est recommandé.

Afin que la prise en charge soit optimale, il est important de respecter les horaires qui vous seront proposés. Cette rigueur a un impact sur l'organisation du service et sur le travail des professionnels de santé: nous remercions les patients de leur engagement.

CENTRE
HOSPITALIER
Dr Jean Eric TECHER
Calais

1601 boulevard des Justes
BP 339 - 62107 CALAIS Cedex
03 21 46 33 33 - www.ch-calais.fr



HÔPITAL DE JOUR

Soins médicaux et réadaptation

.....



CENTRE
HOSPITALIER
Dr Jean Eric TECHER
Calais

www.ch-calais.fr



A QUI S'ADRESSE T'IL ?

A l'adulte :

- de plus de 18 ans
- polypathologique
- vivant au domicile ou en institution
- en perte d'autonomie

Nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire relevant :

- de la rééducation orthopédique
- des troubles locomoteurs
- des troubles neurologiques
- de la prévention des chutes



LES MISSIONS

- Alternative à l'hospitalisation complète en SMR
- Préserver et restaurer l'autonomie en maintenant la personne dans son milieu de vie
- Prévenir l'apparition de la dépendance
- Favoriser la réinsertion psycho-sociale



L'ADMISSION

Elle comprend deux étapes :

- Une demande de pré-admission

Le médecin traitant ou le médecin de l'hôpital adresse une demande de pré-admission, via l'outil trajectoire www.trajectoire.santé-ra.fr ou par courrier.

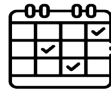
Les médecins du Pôle valident la demande. Le personnel administratif contacte le patient ou ses proches pour les modalités pratiques.

- Une évaluation médicale

Elle est réalisée préalablement par le médecin de la structure avec réévaluation au cours du séjour.

Elle a pour **objectifs** :

- S'assurer que le mode de prise en charge en hôpital de jour est adapté au contexte du patient.
- Définir un projet thérapeutique individualisé.



LE PROJET INDIVIDUEL

Tout patient bénéficie d'un projet thérapeutique individuel adapté à ses capacités et à ses besoins :

- Défini par l'équipe pluridisciplinaire et le patient
- Contractualisé avec le patient
- Composé d'une alternance des séances individuelles et d'ateliers collectifs
- Communiqué au médecin traitant pour assurer la cohésion de la prise en charge
- Evalué régulièrement au cours des staffs pluridisciplinaires.

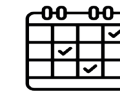
Dans certaines situations, la participation des proches ou d'une personne de confiance sera sollicitée.



LES FORMALITES

Le jour de l'admission, amener les documents de la prise en charge :

- carte d'identité
- carte VITALE
- attestation d'ouverture des droits
- carte de mutuelle ou attestation complémentaire



LE DEROULEMENT DU SEJOUR

La prise en charge du patient comprend généralement 1, 2 et 5 jours par semaine de rééducation-réadaptation pour une durée de 1 à 3 mois.



L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Une équipe pluridisciplinaire vous accueille sur un plateau technique de 600m², elle est composée de :

- Des médecins qualifiés

- Professionnels médico-techniques :

Kinésithérapeutes

Ergothérapeutes

Psychologue

Neuropsychologue

Enseignant en activité physique adaptée (EAPA)

Orthophoniste

Secrétaire médicale

